

33e Édition du Tournoi SIX PACK de Sainte-Justine



RÈGLEMENTS DU 33^e TOURNOI SIX PACK DE STE-JUSTINE

9 AU 11 FÉVRIER 2024

DÉROULEMENT ET RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

- **NOTE : Le comité organisateur se réserve le droit, en tout temps, d'apporter des modifications aux règlements pour assurer le bon fonctionnement du tournoi.** Le comité organisateur doit assurer une certaine rigueur au niveau de ce règlement afin de contribuer au bon fonctionnement des horaires et du tournoi.
1. Les règlements en vigueur seront ceux de la fédération de hockey sur glace du Québec.
 2. Temps des parties pour toute la durée de la 33^e édition du Tournoi SIX PACK de Ste-Justine :
Trois périodes d'une durée de **5 minutes chronométrées**.
 3. **Période d'échauffement**
 - La durée totale de la période d'échauffement est de **3 MINUTES À TEMPS CONTINU** et le chronomètre débute à l'entrée de l'arbitre sur la patinoire.
 - L'équipe doit s'assurer d'être prête à débiter la partie à la fin des 3 minutes d'échauffement. Cinq (5) joueurs de chacune des équipes devront être prêts pour la mise au jeu.
 - Si, pour quelque raison que ce soit, l'une des deux équipes n'est pas à la mise au jeu à la fin des 3 minutes, celle-ci se verra décerner une punition de 1 minute pour avoir retardé la partie, ce qui veut dire un début de match à 5 contre 4 en faveur de l'équipe complète.
 - Si, pour quelque raison que ce soit, l'une des deux équipes n'est toujours pas prête à débiter la partie 10 minutes après l'heure prévue à l'horaire, celle-ci perdra par forfait.
 4. S'il y a un écart de cinq (5) buts, la partie ne sera plus chronométrée.
 5. Temps d'arrêt : aucun temps d'arrêt ne sera accordé, et ce, pour toutes les classes.
 6. Un temps de repos de **2 minutes** sera alloué entre chaque période. **(Non négociable)**
 7. Advenant le cas d'une égalité après le temps réglementaire dans toutes les classes :
 - A) Prolongation : ce sera des tirs de barrage. Trois joueurs de chaque côté, **nommés avant les tirs de barrage**, procéderont chacun leur tour aux tirs. S'il y a encore égalité par la suite, les autres joueurs des deux équipes passeront à tour de rôle, jusqu'à un bri d'égalité.
 - B) Un tirage au sort déterminera l'équipe qui commencera à lancer.
 - C) Un joueur qui se trouve au banc des pénalités est éligible aux tirs de barrage.
 8. La mise en échec est interdite dans toutes les classes.
 9. Le casque avec protecteur facial (demi-visière) fait partie des équipements obligatoires et requis, tel que prévu par le règlement de la régie de la sécurité dans les sports du Québec. **Aucun « Open Face » accepté. Le port du protège cou est obligatoire**
N.B. : LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA 33^e ÉDITION DU TOURNOI SIX PACKS DE STE-JUSTINE SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE BLESSURES RELIÉES À L'ÉQUIPEMENT INADÉQUAT.
 10. Il est interdit d'apporter ses propres boissons alcoolisées au Centre Sportif Claude-Bédard durant la totalité du tournoi **sous peine d'expulsion**.

PUNITIONS ET EXPULSIONS

Temps des punitions

- Punitions mineures : 1 minute
- Punitions majeures : 3 minutes
- Punitions cumulées : Advenant le cas où 2 joueurs d'une même équipe sont sur le banc des pénalités et qu'une troisième pénalité survient, le premier joueur puni retourne au jeu. Le temps de punition restant à ce joueur est ajouté au 3^e joueur qui arrive sur le banc afin qu'il y ait toujours 3 joueurs en jeu.

Expulsion

- A) Tous les joueurs participant à une bataille seront expulsés de la rencontre et du tournoi.
- B) Le comité organisateur du tournoi se réserve le droit d'expulser toute équipe, tout joueur, entraîneur ou participant qui ne se conforme pas aux règles, qui a une conduite antisportive sur la glace ou ailleurs dans le Centre sportif, ou qui nuit au bon fonctionnement du tournoi.

DANS UN TEL CAS, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA REMIS.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

1. Une équipe est formée de 5 joueurs et d'un gardien de but. Un maximum de 8 joueurs incluant le gardien doit être inscrit sur la liste de joueurs des équipes. La liste des joueurs sera remise lors de l'inscription et devra demeurer la même durant tout le tournoi.
2. Hockey masculin : Âge minimum requis est de 16 ans.
3. Hockey féminin : Aucune restriction d'âge
4. Un gardien de but peut évoluer pour 2 équipes pourvu qu'il joue dans des classes différentes.
5. Les équipes doivent se présenter 30 minutes avant le début de leur partie. Les équipes doivent quitter leur chambre 30 minutes après leur partie.
6. Lorsque les équipes ont les mêmes couleurs de chandail, un tirage au sort est effectué par un responsable du tournoi pour déterminer l'équipe qui doit changer de chandail.
7. **Classe Local pack** : Maximum 4 équipes
8. Les membres du comité organisateur se réserve le droit d'évaluer chacun des joueurs et d'accepter ou refuser toute candidature.

N.B. : UNE ÉQUIPE QUI A UN JOUEUR INÉLIGIBLE SERA EXPULSÉE ET AUCUN REMBOURSEMENT NE LUI SERA REMIS.

CONTESTATION D'ÉLIGIBILITÉ

Une équipe qui voudrait contester l'éligibilité d'un joueur devra le faire au moment de la découverte de ladite infraction. L'équipe plaignante, représentée par son responsable, devra rapporter la contestation au comité de règlements du tournoi. Le responsable devra donner les raisons de la contestation avec preuves à l'appui, sinon, le Comité se chargera de faire le suivi. Il en coûtera 100.00 \$ pour déposer la plainte. Si l'équipe se voit accorder raison, le montant de la contestation lui sera remis. Advenant non-lieu, l'argent demeure propriété du tournoi.

SYSTÈME DE POINTAGE

- Victoire en temps réglementaire : 3 points
- Victoire en tirs de barrage : 2 points
- Nulle : 1 point
- Perdants : 0 point

DÉPARTAGE EN CAS DE D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT

1. Le plus grand nombre de points
2. Le plus grand nombre de victoires
3. Le moins grand nombre de défaites
4. Le résultat du ou des match(s) entre les équipes en cause (victoires)
5. Le meilleur différentiel total des buts *Pour*, moins le total des buts *Contre* de tous les matchs.
6. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.

BOURSES *

* Les bourses seront respectées si le nombre d'équipe minimum est atteint

	Champions	Finalistes
Classe A	300 \$	200 \$
Classe B	250 \$	150 \$
Classe C	200 \$	150 \$
Local pack	150 \$	100 \$

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Émilie Goudreault
loisirs@stejustine.net
(418) 383-5397 poste 1226